



Conférence de presse incendies

-

24 juillet 2022

Ouverture – Fixation du feu de Landiras

Bonjour à tous,
Merci de votre présence.

Il y a maintenant près de deux semaines, mardi 12 juillet en après-midi, deux incendies se déclaraient en Gironde, l'un à Landiras, l'autre à La-Teste-de-Buch.

Les événements qui ont suivi vous les connaissez. Ce sont près de 12 jours de lutte acharnée contre les flammes par nos sapeurs-pompiers, 12 jours d'angoisse et d'attente pour les habitants évacués, 12 jours aussi de mobilisation exemplaire de tous les acteurs engagés dans la gestion de cette crise, qui est aujourd'hui en train de prendre fin.

Je suis en effet en mesure de vous annoncer, après une nouvelle évaluation par le SDIS 33, que le feu de Landiras est désormais fixé, tout comme celui de La-Teste-de-Buch depuis samedi. Tous les habitants encore évacués vont donc pouvoir regagner leur domicile.

Attention, ces feux sont fixés, ils ne sont pas pour autant éteints. Cela signifie qu'il n'y a plus de foyers actifs, grâce à l'action des pompiers, mais les risques de nouveaux départs ne sont pas pour autant écartés. J'y reviendrai par la suite.

Deux semaines après le début de cet événement sans précédent, c'est une occasion de faire un premier point sur ces deux incendies hors-normes simultanés. C'est aussi l'occasion de regarder vers l'avenir, d'ouvrir une nouvelle page, et ce travail commence dès aujourd'hui.

BILAN

Je vais donc revenir plus en détail sur chacun de ces deux incendies, maintenant que nous avons un peu plus de recul sur ce qui s'est passé.

[+ parole à Marc VERMEULEN à l'issue]

Thème 1 : chronologie et spécificité des deux incendies

• La Teste-de-Buch

Le mardi 12 juillet, à 15h11, un feu démarrait à La Teste-de-Buch, le long de la piste 214, dans la forêt usagère. Cette forêt de pins, au statut très particulier, était peu entretenue et difficile d'accès pour les services de secours. Elle est en outre entourée de points sensibles :

- au Nord, une agglomération à forte densité urbaine composées des communes de La Teste-de-Buch et d'Arcachon ;
- au Sud, la continuité du massif forestier jusqu'au département des Landes et la ville de Biscarosse ;
- à l'Ouest, des sites touristiques et de villégiatures très fréquentés avec la dune du Pilat et des campings ;
- à l'Est, le bourg de Cazaux, avec sa zone d'activités, et la base aérienne militaire 120.

Les feux ont ravagé plus de 7000 hectares de forêt, dont une grande partie de la forêt usagère. La zone d'incendie, d'un périmètre de 32km, s'étend sur une longueur de 7km et une largeur de 11km. Les feux ont conduit à évacuer plus de 20 000 personnes sur la commune de La Teste-de-Buch, grâce à l'assistance des élus et de la police nationale. Toutes ont pu regagner leur domicile.

• Landiras

L'incendie de Landiras a démarré une heure plus tard, à 16h35. Je rappelle qu'une enquête est toujours en cours, et qu'il appartient à la Procureure de la République de la commenter.

La forêt de Landiras est différente de celle de La Teste. Si elle est aussi constituée de pins, en l'occurrence de pins maritimes plantés à la suite des tempêtes de 1999 et 2009, il s'agit d'une forêt exploitée, sans discontinuité.

L'habitat est très dispersé, avec la présence de nombreux hameaux dans la zone d'incendie. Ce sont donc plus de 16 000 habitants de 16 communes différentes qui ont dû être évacués, grâce à l'appui des élus et au professionnalisme de la gendarmerie nationale. Comme je viens de l'indiquer, les dernières personnes évacuées restantes vont pouvoir regagner leur domicile.

Cet incendie est le plus important, il a ravagé une surface de 13 800 hectares, soit près du double de celle de La Teste. Le périmètre du feu est de 69 km, et s'étend sur une longueur et une largeur de 15 km chacune.

- **Deux incendies hors-normes**

La particularité de cette crise exceptionnelle en Gironde et même en France tient :

- à sa durée (*près de deux semaines*) ;
- à son ampleur (*20 800 ha brûlés / 36 750 habitants évacués*)
- et à la simultanéité de ces deux incendies, démarrés presque en même temps, et que l'on peut qualifier de ***hors-normes***.

Hors-normes parce que ces incendies ont été extrêmement difficiles à maîtriser, hors-normes parce qu'ils ont été renforcés par des conditions climatiques exceptionnelles, hors-normes par l'ampleur des moyens mobilisés et des travaux réalisés pour les contenir.

- ***Une météo exceptionnelle***

➔ Au moment du départ des feux, les conditions météorologiques étaient très défavorables : fortes températures, vents changeants, absence de pluie.

Nous sortions en outre d'une phase caniculaire et d'une période de chaleur caractérisée par de faibles précipitations, qui avait mis la végétation dans un état de stress hydrique. Par ailleurs, les prévisions météorologiques faisaient craindre un retour de cette phase caniculaire et ne laissaient pas entrevoir de précipitations.

La période du vendredi 15 au lundi 18 juillet, la plus difficile dans le combat contre les flammes, a été marquée par des conditions extrêmes : températures supérieures à 40°C, taux d'hygrométrie inférieurs à 10 %, vents changeants avec des rafales jusqu'à 60km/h.

Thème 2 : des moyens hors-normes mobilisés

1. Pompiers

A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle. Nous avons donc mobilisé des moyens terrestres et aériens à la hauteur de cette crise, grâce à l'engagement absolument exemplaire de nos sapeurs-pompiers. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- jusqu'à 3 000 sapeurs-pompiers ont été engagés simultanément, au pic de la crise. 1 200 sapeurs-pompiers étaient encore engagés hier. En plus des pompiers de Gironde, ce sont plus de 1500 pompiers en provenance de 60 départements, des unités d'intervention de la sécurité civile, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, des pompiers militaires de la BA 120 et même des sapeurs-pompiers de Genève qui sont venus prêter main-forte à leurs collègues.

- Ces moyens au sol ont été appuyés par des moyens aériens nationaux de manière tout aussi exceptionnelle, qui sont arrivés dès le premier jour du feu. Nous avons en effet pu bénéficier, selon les jours de 2 à 8 bombardiers d'eau (*Canadairs et Dash*), de deux hélicoptères bombardiers d'eau, d'un hélicoptère loué par le SDIS 33, et de moyens de l'armée de l'air qui ont été déterminants dans la surveillance et l'identification des points sensibles (*Caracal, Beechcraft, drones...*).

Je tiens en outre à préciser que pendant ce temps, l'activité courante du SDIS n'a pas faibli, et a continué à un rythme de 400 interventions par jour, avec le traitement de **284 départs de feux de végétation depuis le 12 juillet** sur le seul département de la Gironde.

Au total, 3 500 sapeurs-pompiers du SDIS de la Gironde et 1 520 sapeurs-pompiers d'autres départements se sont relayés au plus fort des incendies. Cette mobilisation est extraordinaire. Je tiens à le souligner et à remercier solennellement, au nom de l'État, au nom de nos concitoyens, tous les soldats du feu qui ont participé à la lutte contre ces deux incendies.

Merci en particulier au directeur du SDIS 33, le contrôleur général Marc VERMEULEN, son adjoint [*Thierry DEDIEU*] et les remarquables commandants des opérations de secours sur les deux PCO.

2. Acteurs forestiers

Dans la lutte contre ces incendies, nos pompiers n'étaient pas seuls. Ils ont pu bénéficier de l'appui décisif de l'ensemble des acteurs forestiers (***la fédération girondine de défense des forêts contre les incendies – DFCI - et ses bénévoles, ONF, Office français de la biodiversité - OFB, entreprises de travaux forestiers, agriculteurs, volontaires...***) qui les ont appuyés dans la surveillance des massifs, le traitement des lisières et surtout la réalisation des travaux de génie civil.

- Nous avons en effet été obligés, face à l'ampleur de la crise, de faire preuve d'imagination. Les moyens de lutte classiques étaient indispensables, mais il nous fallait faire plus pour stopper la progression de ces deux incendies hors-normes.

C'est pourquoi nous avons décidé de lancer un travail titanesque et tout à fait inédit de création de pare-feux et de lignes d'appui, sur les deux sites de l'incendie, afin de réduire les risques de saute et de fournir aux pompiers des espaces sécurisés et accessibles pour lutter contre les flammes.

- Au total, ce sont près de 131 km de travaux qui ont été réalisés, sur un objectif de 152 km. Les travaux sont toujours en cours. Cela représente 730 hectares sur lesquels des zones d'appui ont été aménagées, dont 110 hectares d'exploitations forestières.

Pour ces travaux, la DFCI a mobilisé plus de 50 entreprises de la filière avec leurs salariés, qui ont accepté de travailler comme les autres dans des conditions difficiles.

Des bénévoles, des agriculteurs et des chasseurs sont aussi venus appuyer, avec leur véhicule, les opérations d'arrosage des lisières.

- Je veux aujourd'hui saluer la réactivité des acteurs impliqués dans ces travaux tout à fait inédits et exceptionnels. Sans eux, les incendies ne seraient sans doute pas fixés à cette heure, ou ils auraient ravagé encore davantage de forêt. Ce travail était nécessaire, vital même, et il n'a pas été fait en vain.

3. Services de l'État

Enfin, c'est grâce aux différents services de l'État que cette crise, ces deux crises mêmes, ont pu être coordonnées de manière efficace, cohérente et réactive.

- Je tiens tout d'abord à remercier les deux sous-préfets d'Arcachon et de Langon pour leur mobilisation tout à fait exemplaire au long de cette crise. Ils ont su

gérer, avec une grande maîtrise, la conduite des opérations de secours, d'évacuation et de lutte contre les incendies.

- Le centre opérationnel départemental - COD, ainsi que le centre opérationnel zonal, ont été activés dès le 13 juillet au matin, et ont permis de coordonner l'ensemble de ces opérations sur les deux sites.

Le COD, qui a fonctionné 24h/24, 7j/7 pendant plus de 10 jours, a été armé grâce à la mobilisation du corps préfectoral, des agents de la préfecture, des représentants des différents services de l'État, du SDIS, de la police nationale, de la gendarmerie, de l'armée, de l'ARS, de la Croix Rouge, du conseil départemental, d'ENEDIS et des experts en cartographie du *groupement d'intérêt public aménagement du territoire et gestion des risques*.

Je tiens à les saluer pour leur mobilisation sans faille dans la gestion de cette crise.

- Une cellule d'information au public a également été ouverte afin de répondre aux interrogations des riverains et des personnes évacuées. Elle a reçu plus de 3500 appels.
- Enfin, je veux souligner l'action de l'ARS, qui a mis en place une cellule d'urgence médico-psychologique dès le début de la crise afin de venir en aide aux habitants des zones touchées par les incendies, et qui a été pleinement mobilisée dans l'évacuation des 169 résidents des 3 EHPAD du Pilat, de Saint-Symphorien et de Villandraut.

Thème 3 : un bilan positif, grâce à un élan de solidarité remarquable

- **Bilan matériel et humain**

- Malgré l'ampleur de ces incendies, je veux rappeler ici combien le bilan est positif, car l'action des pompiers et de tous les acteurs mobilisés a permis de préserver les vies humaines, de limiter les dégâts matériels et d'éviter l'extension des feux à l'ensemble du massif forestier des Landes.

Ainsi, aucune victime n'est à déplorer. Du côté des pompiers, on dénombre 25 blessés dont 12 sapeurs-pompiers du SDIS 33, mais il s'agit heureusement de blessés légers.

Au niveau matériel, l'évaluation est toujours en cours mais ce sont des milliers de bâtiments, de maisons, d'établissement recevant du public et d'entreprises qui ont pu être préservées.

On dénombre 5 habitations détruites sur les 2785 exposées (3 La Teste / 966 exposées et 2 dans le secteur de Landiras / 1819 exposées), 2 champs de panneaux photovoltaïques endommagés à Landiras, et, à La Teste, 1 restaurant, 1 discothèque et 5 campings détruits. L'État sera présent pour les accompagner, je reviendrai sur ce point là.

Enfin, sans l'action combinée des pompiers au sol, des moyens aériens et des travaux de protection, les flammes auraient pu s'étendre à tout le massif des Landes. Rien que sur le site de Landiras, on estime que 50 000 hectares supplémentaires auraient pu brûler, cela n'a heureusement pas été le cas.

- **L'élan de solidarité**

Ce bilan est aussi positif grâce à l'extraordinaire élan de solidarité qui s'est manifesté depuis le début de cette crise.

➔ Je veux remercier la mobilisation exceptionnelle des élus, qui, à avec leurs agents municipaux, ont accompagné les forces de l'ordre dans les évacuations, mis à disposition leurs locaux pour accueillir des habitants évacués, des sapeurs-pompiers, les postes de commandement opérationnels, et qui ont mis en action et coordonné l'élan de générosité des riverains, des entreprises, des associations, et des bénévoles.

Des sapeurs-pompiers venus d'autres départements m'en parlaient encore ce week-end. Ils ont reçu un accueil extraordinaire de la part des communes, de leurs habitants et des bénévoles. Et j'en suis convaincue, cet accueil a amélioré leur quotidien, pendant ces deux semaines très difficiles, et c'est aussi ce qui leur a permis de tenir.

Je veux donc remercier tous ceux qui ont participé à cet accueil, des pompiers comme des personnes évacuées.

Je voudrais notamment saluer l'action des associations agréées de sécurité civile (*Croix Rouge, Protection civile, Croix Blanche, UMPS – Unité mobile de premiers secours*) qui ont œuvré jour et nuit pour évacuer, accueillir et accompagner les personnes touchées par l'incendie. *[Au pic de la crise, jusqu'à 500 personnes ont été hébergées pendant la nuit. Au total, près de 4000 nuitées ont été assurées dans les centres d'hébergement d'urgence].*

Merci à tous pour leur engagement, merci pour leur générosité.

Thème 4 : la vigilance se poursuit

Cette crise n'est pas encore totalement terminée. Nous devons en effet rester extrêmement vigilants puisque je vous rappelle que si ces deux incendies sont fixés, ils ne sont pas pour autant éteints.

Les colonnes extra-zonales ont déjà commencé à regagner leur département d'origine. Les sapeurs-pompiers de Gironde, les militaires, la DFCI, l'ONF, l'OFB, les chasseurs comme les riverains vont rester mobilisés pour surveiller le massif jour et nuit. La zone d'incendie sera sécurisée, notamment afin d'éviter la chute des arbres calcinés. Ce travail sera long, mais il est indispensable pour préparer l'après-incendies.

L'APRES-INCENDIES

Je veux désormais vous parler de l'avenir et du travail de reconstruction qui commence aujourd'hui. Ce travail est tout aussi essentiel, et va s'inscrire dans la durée.

→ Je réunis en effet ce jour les services de l'État (DDETS, DRAAF, DDTM, DRFIP, ONF...), les élus et les acteurs économiques concernés par chacun des deux incendies pour préparer la sortie de crise sur le plan économique et discuter des modalités d'accompagnement des secteurs impactés.

Dans un premier temps, nous aurons en effet besoin de mesurer l'impact de ces incendies sur les différents secteurs économiques, d'identifier les besoins, de déterminer les réponses à apporter.

→ Des dispositifs de soutien peuvent être activés dès maintenant, c'est notamment le cas du *dispositif d'activité partielle* qui peut être mobilisé par les entreprises sinistrées, évacuées ou interdites d'activités. D'autres mécanismes relèvent des assurances privées, et elles seront bien sûr associées à nos travaux de réflexion.

Au-delà de ce soutien immédiat, notamment en lien avec la saison touristique qui ne fait que commencer, il nous faudra mener un travail sur le temps long, en particulier pour les campings détruits et la filière bois. Comme l'a indiqué le Président de la République lors de sa visite, un grand chantier national sera lancé pour replanter ces forêts, qui font partie de l'identité de notre département.

Les crises de cette ampleur, si elles constituent des moments difficiles, voire tragiques, sont aussi des événements qui mettent à l'épreuve autant qu'en lumière des qualités de courage, de solidarité, de résilience, d'engagement dont chaque acteur a fait preuve au cours de cette crise. Je ne doute pas que cet élan de solidarité, né pendant ces terribles incendies, va se poursuivre aujourd'hui et demain. Vous pouvez compter sur la mobilisation des services de l'État.

Merci à tous.